



Bayer S.A.S.
16 rue Jean-Marie Leclair
69266 LYON Cedex 09
06 72 85 43 21
www.bayer.fr

Communiqué de presse

Le conseil de surveillance de Bayer prend des mesures afin de régler les litiges liés au glyphosate et nomme Ken Feinberg en tant que médiateur

Leverkusen, le 27 juin 2019 – Le conseil de surveillance de Bayer AG s'est réuni mercredi pour une journée dédiée aux discussions liées aux dernières actualités de la société, notamment autour du sujet du glyphosate. Plusieurs décisions fortes visant à relever les défis auxquels Bayer est actuellement confronté - notamment ceux évoqués par les actionnaires lors de la récente assemblée annuelle et des réunions d'échanges avec les investisseurs - ont été annoncées. Le conseil de surveillance a exposé les mesures complémentaires concernant la stratégie de l'entreprise en matière de litige pour les cas à venir et de médiation quant aux sujets liés au glyphosate.

Le Conseil de surveillance reconnaît l'impact négatif généré par l'incertitude liée aux litiges sur le cours des actions et la perception des parties prenantes. Il souhaite contribuer à la résolution de ces questions de manière à la fois déterminée et prudente. **À cette fin, un nouveau comité du conseil de surveillance assurera le suivi de ces sujets, consultera le conseil d'administration et formulera des recommandations sur la stratégie de règlement des litiges.** Il sera composé à parts égales de représentants des actionnaires et des employés et de huit membres du conseil de surveillance, dont plusieurs disposant d'une vaste expérience dans les litiges complexes.

En outre, **l'avocat américain John H. Beisner a été engagé pour accompagner le conseil de surveillance** au long cours sur les questions liées aux litiges relatifs au

glyphosate, notamment la stratégie concernant les procès et la médiation. Sa nomination ajoutera une perspective nouvelle et indépendante aux conseils donnés au conseil d'administration. John Beisner assistera aux réunions du nouveau comité et rendra également régulièrement compte au Conseil de surveillance à titre consultatif.

Expert reconnu dans le contentieux de la responsabilité liée aux produits, John Beisner dirige le département des litiges en matière de responsabilité civile, d'assurances et de litiges de consommation au sein du cabinet d'avocats Skadden à Washington. Il a joué un rôle de premier plan dans plusieurs affaires médiatisées pour le compte de grandes entreprises multinationales. « *Nous sommes convaincus que, grâce à son expertise, John H. Beisner fournira des conseils précieux et concrets sur le litige en cours et sur la médiation* », a déclaré Werner Wenning, président du conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance a également été impliqué dans le processus de médiation ordonné par le tribunal dans le cadre du litige relatif au glyphosate. Bayer souhaite participer de manière constructive à cette démarche. Par ailleurs, le conseil d'administration et le conseil de surveillance se félicitent de la **nomination de Ken Feinberg** en tant que médiateur. « *Ken Feinberg jouit d'une excellente réputation et d'un palmarès exceptionnel en tant que médiateur dans la résolution des cas les plus complexes de ces dernières années. Travailler avec lui assurera une approche professionnelle et réfléchie dans les discussions à venir* », a déclaré M. Wenning.

Par ailleurs, Bayer progresse dans l'objectif de renforcer l'expertise de son conseil de surveillance, en particulier dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture. « *Nous discutons avec des candidats hautement qualifiés et reconnus* », a déclaré Werner Wenning, tout en soulignant que le conseil de surveillance est actuellement engagé à relever les défis auxquels Bayer est confronté grâce à l'expertise de ses membres.

Enfin, le conseil de surveillance s'est félicité des mesures récemment annoncées, destinées à renforcer les engagements de l'entreprise en matière de durabilité et de transparence. « *Bayer porte une responsabilité particulière en tant qu'acteur majeur des sciences de la vie au niveau mondial - et nous nous félicitons de la voie de progrès prise par le management. Nous sommes convaincus que les mesures et décisions prises aujourd'hui contribueront à rétablir*

la confiance de nos actionnaires et de nos parties prenantes envers les contributions majeures de Bayer destinées à la résolution des plus grands défis de la société ", a conclu M. Wenning.

Pour en savoir plus : www.bayer.fr

Vos contacts :

Stéphanie Goutorbe

Responsable Relations médias
Bayer France
Tél. 04 72 85 49 28
stephanie.goutorbe@bayer.com

Lise Lemonnier

Directrice Communication
Bayer France
Tél. 01 49 06 52 01
lise.lemonnier@bayer.com

À propos de Bayer

Bayer est une société internationale dont les principales activités sont concentrées dans les sciences de la vie, notamment la santé et la nutrition. Ses produits et services sont conçus pour améliorer le bien-être des personnes en soutenant les efforts déployés pour surmonter les défis de taille que représentent la hausse de la population mondiale et son vieillissement. Dans le même temps, le groupe s'est fixé pour objectif d'accroître sa capacité bénéficiaire et de créer de la valeur grâce à l'innovation et à la croissance. Bayer souscrit aux principes du développement durable et la marque Bayer est reconnue partout dans le monde pour la fiabilité et la qualité de ses produits. Lors de l'exercice financier de 2018, le groupe comptait environ 117 000 employés et a réalisé un chiffre d'affaires de 39,6 milliards d'euros. Les dépenses en capital se sont élevées à 2,6 milliards d'euros, et les dépenses en recherche et développement à 5,2 milliards d'euros. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.bayer.com.

Déclarations prospectives

Ce communiqué peut contenir des déclarations de nature prospective qui reposent sur les hypothèses et les prévisions actuelles de la direction de Bayer. Des risques connus et inconnus, des incertitudes ou d'autres facteurs peuvent conduire à des écarts substantiels entre les résultats, la situation financière, l'évolution ou les performances réels de l'entreprise et les estimations exprimées dans ce communiqué. Ces facteurs incluent ceux qui sont abordés dans les rapports publics de Bayer, disponibles sur le site www.bayer.com. L'entreprise décline toute responsabilité quant à la mise à jour de ces déclarations prospectives ou à la conformité de ces déclarations avec les événements ou développements à venir.